

Programme Famille, École, Communauté, Réussir Ensemble (FECRE)

FECRE a été déployé à titre expérimental de 2003 à 2009, sur le territoire de 24 écoles primaires de milieux défavorisés.

1) Catégorie :

- Programme global

2) Problème de départ :

- La réussite scolaire dans les milieux défavorisés présente des défis plus grands que dans d'autres milieux. On y constate un faible taux de diplomation et un niveau élevé de décrochage scolaire. Les parents se sentent plus souvent démunis et ont plus de difficulté à contribuer au succès de leur enfant. Les enseignants sont surchargés par les nombreuses difficultés quotidiennes.
- Selon les chercheurs, l'intervention auprès de la famille de l'élève de même que la mobilisation des différents acteurs présents dans l'environnement des jeunes sont des éléments indispensables afin de réduire les écarts existants entre les différents milieux.
- L'intervention préventive permet également de favoriser, à long terme, la réussite scolaire de tous les enfants et d'augmenter les taux de diplomation dans les milieux défavorisés.

3) Objectifs :

- Mobiliser tous les acteurs de la communauté pour créer une synergie dans le but de promouvoir la réussite scolaire des enfants de milieux défavorisés.
- Développer les habiletés de lecture et d'écriture des enfants.
- Engager les parents dans l'éducation de leurs enfants.
- Valoriser les qualités et les compétences des enseignants.
- Augmenter les services offerts à l'école, en dehors des heures de classe.

4) Milieu de réalisation :

- Écoles primaires en milieu défavorisé
- Familles

5) Clientèle visée :

- Les Commissions scolaires participantes
- Les familles et leurs enfants âgés de 2 à 12 ans
- Les établissements d'enseignement primaire
- Les partenaires ministériels, institutionnels et communautaires

6) Mots clés :

- Famille école communauté réussir ensemble, FECRE, coeuréaction, partenariat école-famille-communauté, programme global, MELS, intervention, milieux défavorisés, communautés éducatives, mobilisation, concertation, réussite scolaire

7) Description :

- Le programme *Famille, École, Communauté, Réussir Ensemble* (FECRE) est un programme d'intervention visant à mettre sur pied des communautés éducatives (école, famille et communauté) pour favoriser la réussite scolaire en milieu défavorisé.
- Ce programme a une structure organisationnelle intégrative, dynamique et interactive, partenariale sous la responsabilité du MELS. L'approche d'intervention est multidisciplinaire, globale et concertée. Cinq systèmes d'intervention sont ciblés : l'enfant, la famille, la classe, l'école et la communauté de façon à favoriser une évolution intégrée des pratiques.
- Des échanges réguliers sont nécessaires pour garder la synergie entre les équipes locales de projet et une diffusion des savoir-faire. Des rapports permettent un suivi constant, une évaluation constructive et des adaptations si cela est nécessaire.

8) Étapes de réalisation :

- Les étapes de réalisation vont varier en fonction des besoins du milieu et des activités qui seront mises en place.

9) Activités/Interventions :

- Pratiques misant sur l'amélioration de la communication entre le personnel scolaire et les parents :
 - Sollicitation des compétences parentales dans le contexte scolaire ou parascolaire par l'intégration des parents aux projets d'apprentissage
 - Adaptation du niveau de langue lors de communications écrites
- Mise à profit des ressources communautaires dans l'univers scolaire :
 - Augmentation de l'accessibilité des diverses ressources de l'école aux familles, par exemple la bibliothèque
 - Réseautage des parents pour augmenter la participation à la planification et à la tenue des activités

10) Ressources nécessaires :

- Ressources humaines (mises en place lors de l'expérimentation du projet):
 - Comité d'orientation et de suivi interministériel (composé de représentants de divers ministères et des commissions scolaires participantes, de l'équipe d'évaluation du programme, du représentant des parents et du responsable de la gestion du programme)
 - Comité de soutien au programme (composé de membres de la Direction de la formation générale des adultes, de la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs et de la Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires ainsi que du responsable de la gestion du programme)
 - Équipes locales de projet (formées de représentants des écoles ciblées, de membres des commissions scolaires participantes, de parents des territoires des écoles participantes, de représentants des organismes communautaires, institutionnels, culturels et municipaux selon les territoires)
 - Agent de développement
 - Responsable de la gestion du programme

11) Rôles des participants :

- Le comité d'orientation et de suivi interministériel :
 - contribue aux orientations stratégiques et facilite le maintien des lignes directrices du programme;
 - évalue et recommande les possibilités de financement dans le cadre du partenariat;
 - soutient les équipes locales de projet.
- Le comité de soutien au programme :
 - contribue à la coordination du programme et aux recherches pertinentes;
 - élabore et met en application le cadre d'évaluation du programme;
 - assure l'évaluation du programme et transmet les résultats aux différentes directions du MELS.
- Les équipes locales de projet:
 - dressent le portrait du milieu et élaborent le projet et les plans d'action locaux;
 - garantissent leur réalisation et soutiennent l'intégration des pratiques au sein des organismes partenaires;
 - contribuent à la planification détaillée des activités du projet, des plans d'action et des différents rapports (incluant celui de l'évaluation);
 - déterminent les interventions, les outils et les programmes pertinents pour la réalisation du projet et des plans d'action locaux.
- L'agent de développement :
 - prépare et anime les réunions de l'équipe locale de projet;
 - participe à l'élaboration du projet et des plans d'action locaux et collabore à leur réalisation;
 - exécute les mandats prévus par l'équipe locale de projet;
 - soutient le partenariat au sein de l'équipe locale de projet et dans la réalisation des plans d'action.

- Les commissions scolaires :
 - désignent une personne qui fera le lien avec le Comité d'orientation et de suivi interministériel;
 - diffusent les connaissances et l'expertise acquises au cours du programme et en favorisent l'intégration dans la pratique;
 - mobilisent des partenaires potentiels des territoires désignés et assurent la contribution de deux équipes locales de projet;
 - s'assurent qu'il y ait une contribution financière ou des services liés au projet;
 - participent à la sélection de deux écoles primaires (de rang décile 9 ou 10) installées sur le territoire et soutiennent ces écoles et leurs directions;
 - désignent un agent de développement de projet.
- Les écoles participantes :
 - assurent, en collaboration avec la commission scolaire, la mise en œuvre du programme;
 - mobilisent le personnel et le conseil d'établissement pour qu'ils participent au programme et mettent en place une équipe locale de projet;
 - intègrent les résultats pertinents du programme au projet éducatif et au plan de réussite;
 - assurent une contribution financière ou des services au projet.
- Le responsable de la gestion du programme :
 - collabore à l'élaboration et à la planification détaillée du projet;
 - contribue à la mise en place et au suivi des équipes locales de projet et fait le lien entre elles et le Comité d'orientation et de suivi interministériel;
 - détermine les besoins de formation continue des équipes locales de projet, assure l'offre de formation et aide à la gestion administrative;
 - rédige, en collaboration avec les équipes locales de projet, les rapports sur l'état des travaux et le rapport d'évaluation.

12) Résultats de l'expérimentation/Fondements scientifiques :

- Ce programme a été expérimenté par la Direction de la formation générale des adultes (DFGA) du MELS dans la foulée de l'adoption du *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*.
- Ce programme est basé sur différentes approches : le modèle écosystémique (Bronfenbrenner, 1979), l'intervention éducative précoce, l'approche de résilience, la prévention, le partenariat, l'autonomisation (Dunst, Trivette et Deal, 1989; Terrisse, 1997) et le capital social.
- Une évaluation du programme a eu lieu de 2003 à 2009 en collaboration avec l'Université de Sherbrooke. Les résultats de cette étude sont disponibles à l'adresse suivante : <https://depot.erudit.org/id/003221dd>.
- Un très fort pourcentage des répondants (membres des équipes locales, écoles, organisations publiques, commissions scolaires et parents) à un sondage portant sur le *taux de participation des équipes locales et la synergie s'étant créée entre eux* ont répondu que le programme FECRE a eu un effet majeur sur le partenariat des écoles et des organisations communautaires et sur la mobilisation de ces dernières, et ce, toujours en lien avec la réussite scolaire des enfants.

- Les résultats d'une analyse de verbatim (Larose *et al.* 2008) ont démontré que les parents ont montré un plus grand intérêt pour la réussite scolaire de leurs enfants et leur participation à leur vie scolaire.
- Les participants ont remarqué que les enfants avaient un plus grand sentiment d'appartenance à leur école, s'en étaient moins absentes et avaient présenté moins de problèmes de comportement.

13) Matériel associé au projet :

- Guide de la MRC du Haut-Saint-François
- Guide des attitudes et des comportements élaboré par l'ensemble des partenaires en collaboration avec deux équipes-écoles et s'adressant aux parents qui accompagnent leurs enfants tout au long de leur parcours scolaire

14) Information complémentaire :

- Un rapport d'évaluation de l'implantation du programme d'intervention pour favoriser la réussite scolaire dans les milieux défavorisés (FECRE) 2013 est disponible : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/educ_adulte_action_comm/Doc_Eval_Implantation.pdf
- Ce programme a été expérimenté dans 24 écoles primaires (avec indice socio-économique de niveau 9 ou 10), 12 commissions scolaires et dans des organismes communautaires et institutionnels.
- L'information contenue dans cette fiche a été tirée :
 - du site Internet du MEES : <http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-communautaires/organismes-communautaires/programme-dintervention-pour-favoriser-la-reussite-scolaire-dans-les-milieux-defavorises-fecre/>
 - du livre *International Perspectives on Contexts, Communities, and Evaluated Innovative Practices* (Deslandes, 2009).